



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 8 décembre 2022

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 22 00168** du **01 DEC. 2022**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) HOMELOG
 10 RUE DES FRERES MONTGOLFIER
 95500 GONESSE

En vue de la réalisation : Installation de 12 panneaux photovoltaïques en toiture

Sur un terrain sis 4 AVENUE D'EASTLEIGH
Cadastré AD97

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

 Le Maire
Maire et son délégué
Service de l'Urbanisme
et du Logement
Philippe CABILLIC

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appareteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 22 00168** du a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appareteur,